

ÉCOLE, EXCLUSION, DIFFICULTÉS SCOLAIRES

NADIA GASMI [*]

L'école de la seconde chance : l'expérience de Marseille

Résumé :

Les dysfonctionnements de l'école contemporaine et ses implications dans la sanction institutionnelle de l'inadaptation sociale qui en découle, notamment et surtout, au sein des populations issues des milieux défavorisés posent le problème de la finalité de l'école non plus en terme de réussite ou d'échec mais de l'adéquation d'un système éducatif avec les valeurs prédéfinies par un système social. La progression à l'école, l'échec ou la réussite scolaire sont indissociables.

On sait par ailleurs que l'échec scolaire génère le plus souvent des phénomènes de marginalisation et/ou de délinquance. Pour pallier à ces effets dévastateurs, la Commission Européenne «Education Formation» a inscrit dans ses objectifs la nécessité de proposer un nouveau départ aux jeunes exclus du système éducatif classique par la création d'une «Ecole de la seconde chance inspirée d'une expérience menée aux Etats-Unis ce dispositif permet la remotivation des jeunes grâce à des programmes de formation adaptés et accélérés qui associent l'Entreprise comme partenaire privilégié, ce qui s'appuie sur la volonté de combattre l'exclusion par des référents culturels. Toutefois l'école de la seconde chance n'est pas un rattrapage scolaire mais une formation pour fonction professionnelle même si par définition le but de l'école est d'abord l'acquisition du savoir.

Marseille a été choisie par «BRUXELLES» comme première ville d'expérimentation et de création de cet établissement à dimension européenne qui concernera 300 à 500 jeunes âgés de 16 à 25 ans. Il est vrai que Marseille et ses environs présentent certaines caractéristiques démographiques et économiques qui la distinguent des autres villes d'Europe.

La présence des communautés diverses asiatique, maghrébine, comorienne, est... issue le plus souvent, de l'émigration ainsi que le nombre impressionnant de jeunes confrontés à l'exclusion scolaire et à l'oisiveté ont certainement concouru dans ce choix de faire de Marseille la pilote de se projet.

Se préoccuper de l'avenir d'une jeunesse, aider les jeunes en rupture scolaire et parfois en rupture sociale à s'intégrer dans un groupe de formation, les accompagner dans leur projet professionnel et les faire

parrainer par une entreprise, voilà autant d'atouts pour lutter contre les défaites programmées.

L'idée de l'école de la seconde chance a été présentée au sommet de Madrid par Madame Edith Cresson, dans «le livre blanc» sur l'éducation ; ce projet adopté par la Commission Européenne concerne des jeunes exclus du système éducatif.

Marseille a été choisie par «Bruxelles» comme première ville d'expérimentation de ce projet et ce, par la mise en place d'une école à dimension européenne qui associe les entreprises comme partenaire privilégié. Inspirée d'une expérience menée aux Etats-Unis, ce dispositif permet la remotivation des jeunes grâce à des programmes de formation personnalisée qui tiennent compte des aspirations du jeune et de ses potentialités intellectuelles. C'est aussi une démarche qui s'appuie sur la volonté de combattre l'exclusion par des stratégies et des méthodes pédagogiques issues de la psychologie cognitive. Pour les promoteurs du projet, la société de demain sera une société de l'information et du savoir fondée davantage sur l'intelligence humaine que sur les ressources naturelles et le capital physique. L'investissement dans l'éducation et la formation est selon eux, la clé de la croissance et du progrès.

Dès que l'on parle d'échecs scolaires et d'exclusion, on ne peut s'empêcher de regarder du côté de l'école. Les dysfonctionnements de l'école contemporaine et ses implications dans la sanction institutionnelle et l'inadaptation sociale qui en découle, notamment au sein des populations issues des milieux défavorisés, interpellent et posent le problème de la finalité de l'école. Le but de l'école est l'acquisition d'un savoir ; selon la formule consacrée des enseignants «l'école est faite pour transmettre un savoir». Mais de quel savoir ?

Savoir : un produit de la vie psychologique ? C'est un acte psychologique à base de représentation mais c'est aussi un vecteur où les paramètres culturels et économiques sont indissociables.

Savoir : facteur de réussite et d'intégration dont l'école est un instrument ? L'école possède une attribution sociale. La question est alors posée : devrait-on accorder un intérêt primordial à l'épanouissement du jeune à travers une transmission de savoir ou alors à l'utilité sociale de ce savoir. Il ne faut pas oublier que même si l'enseignant diffuse un savoir, il sanctionne aussi par des diplômes et notes ; et là, même si quelque

part il y a une reconnaissance, l'enseignant répond à une demande du système social et non pas de l'élève. (Juste/faux/programme à suivre).

Savoir : ensemble de contenus qu'il faut assimiler ? L'assimilation passe par un investissement positif de l'école. Investissement au sens libidinal du terme, c'est-à-dire du désir d'apprendre et du plaisir à apprendre. Ce désir qui accompagne l'enfant dès la première année d'école se construit à partir des premières images et référents que lui transmettent sa famille et l'environnement immédiat. Or, l'école de la seconde chance s'adresse à ceux qui ont eu une expérience négative avec l'école.

L'échec scolaire est révélateur d'une situation difficile et d'une souffrance intérieure, d'une certaine réalité intérieure.

L'échec scolaire est un véritable fléau social.

L'échec scolaire est un renoncement à ses aspirations.

Mais alors qui échoue à l'école ?

Les déterminismes scolaires de la réussite et de l'échec sont souvent rattachés à l'appartenance sociale, à l'environnement familial, aux conditions de vie,... Les différentes enquêtes et études menées par les psychologues et pédagogues confirment l'incidence de ces facteurs sur le rendement scolaire. Dans d'autres cas, il y a résistance au savoir des enfants et de ce fait, ils ne progressent pas et rejettent l'école. Cela peut correspondre à des situations de transplantation, par exemple les cas d'immigration et d'acculturation mal vécue. C'est sur ce point que s'articule l'une des idées de l'Ecole de la Seconde Chance.

Comment dépasser l'image du jeune «exclu» et prouver que même après l'échec, il est capable d'acquisitions ?

Le projet de l'école de la seconde chance part de la nécessité de proposer aux jeunes exclus du système scolaire, un nouveau départ ; cette école est :

- une opportunité pour les jeunes à la recherche de **projets** qui leur permettent de se développer dans le sens qu'ils veulent ;
- un chemin de la connaissance vers la **reconnaissance** sociale ;
- Un épanouissement du jeune grâce à la mise en confiance et prise en compte de ses désirs et aspirations dans **l'accès à des filières socioprofessionnelles**.

C'est aussi la construction d'un projet basé sur des stratégies cognitives qui tiennent compte :

- Des aptitudes du jeune en terme de savoir-être
- De ses compétences en terme de savoir-faire
- De ses capacités à se projeter dans un nouveau départ
- De ses possibilités de réalisation de soi

L'objectif étant l'acquisition de capacités et habilités dans des savoirs pas forcément scolaires, même si la trame pédagogique est identique dans le sens de la transmission d'un savoir et d'aide à la structuration de projet personnel.

Il n'est pas facile de demander à un jeune de 22/25ans de se replonger à l'école, après des années de galères, de recherche d'emploi, et de frustrations, un jeune qui est souvent incapable de se soumettre à la discipline. Pour certains d'entre eux, la délinquance et les séjours pénitentiaires ont jalonné leur parcours.

Comment l'aider alors à choisir son devenir ? Il y a nécessité de tenir compte de l'environnement familial et de la psychologie du jeune avec tout ce que cela peut comporter comme désirs, révoltes, frustrations, espoirs et désespoirs. Comment l'inciter à reprendre les chemins d'une école qui tiendrait compte de ses vœux ? Les jeunes déjà « baladés » de stages en stages sans perspectives concrètes, sauront-ils accepter un autre parcours de formation « personnalisé » ? C'est-à-dire une formation qualifiante conçue avec des employeurs qui s'engagent non seulement à le parrainer mais aussi à le recruter au terme de sa formation.

Toutefois, dans cette perspective intégrative, l'Ecole de la Deuxième Chance, cadre tolérant et ouvert, réclame tout de même un certain nombre de conditions au jeune, dont :

- Avoir un comportement volontaire et responsable
- Avoir des capacités d'être autonome et surtout de persévérer dans la construction du projet.

Le projet va alors s'enraciner à partir de l'acte d'apprendre, la crainte étant de voir s'inscrire des démarches spontanées qui ne s'insèrent pas dans des projets cohérents et sans préparation. D'où l'importance de faire un projet qui s'inscrit dans la logique de la vie du jeune, dans sa globalité et non pas simplement sur un plan professionnel ; un projet qui intégrerait bel et bien les autres aspects, tels que les conditions d'environnement, de vie familiale et de vie dans la cité.

Dans un contexte ouvert d'aide aux jeunes dans l'élaboration du projet, le partenariat avec les associations et les entreprises permettra de cerner aussi bien la logique sociale du jeune, le repérage de ses performances, la qualité des contenus de ses connaissances que l'état de ses représentations sociales, notamment face à l'autorité et la discipline ainsi que les perspectives du devenir du jeune.

L'école de la seconde chance n'est pas une mesure d'assistance, ni un rattrapage scolaire. C'est un contrat avec une école et une entreprise qui s'articule autour d'un projet individualisé d'un jeune en rupture scolaire et parfois en rupture sociale.

Pouvoir soutenir le jeune tout au long de sa formation de « seconde chance » être prêt à intervenir :

- contre toute tentation de dérives et (de délits),
- dans l'aide à la résolution de conflits et de velléité d'abandon,
- dans la gestion de la crise et de l'échec momentané sont autant d'axes de travail qui intéressent les psychologues et les pédagogues.

Cette dimension est d'autant plus importante qu'elle garantit l'émergence des potentialités du jeune face à l'emploi. Le soutien des psychologues est indispensable, il est un élément central dans l'articulation des rôles au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Se préoccuper de l'avenir d'une jeunesse, aider les jeunes en rupture scolaire et parfois en rupture sociale à s'intégrer dans un groupe de formation, les accompagner dans leur projet professionnel et les faire parrainer par une entreprise, voilà autant d'atouts pour lutter contre l'exclusion et la marginalisation.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

BERBAUM, J., *Developper la capacité d'apprendre* ESF, 1991.

DEBRAY, R., *Apprendre à penser*. Le programme de R. Feuerstein, une issue à l'échec scolaire, 1990.

MARC, E. ET COLL., *Guide des méthodes pratiques en formation*. Retz, 1995.

MERLE, MARC., *La compétence en question ; Ecole, insertion, travail*. Presses Universitaires de Rennes, 1993.

Notes

[*] Psychologue consultante, Union Européenne, Aix-en-Provence.